DLP 20-8-60 004695

8° ANNEE n° 39

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

AVEYRON, AUDE, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES

MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72 - C. C. P. 52 38 57

Ministère de l'Agriculture

STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS VITICOLES

Ecole Nationale d'Agriculture de

MONTPELLIER

Montpellier, le 18 AOUT 1960.

E U D E M I S

Le vol de troisième génération d'eudémis se poursuit dans l'Hérault (Cournonterral), et les dernières pluies nécessitent le renouvellement du traitement déjà indiqué dans les premiers jours du mois.

Par ailleurs les premières captures de papillons ont eu lieu dans l'Aude (Douzens); le poudrage préventif qui s'y rapporte (D.D.T., Roténone, etc...) est à appliquer dès le 20 Août et à reprendre une dizaine de jours après.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles

G. BERNON.

P343

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon, 16 rue de la République, Montpellier - Le Gérant : TROUILLON. - Autorisation du 6 mars 1956. Reproduction, adaptation réservées.